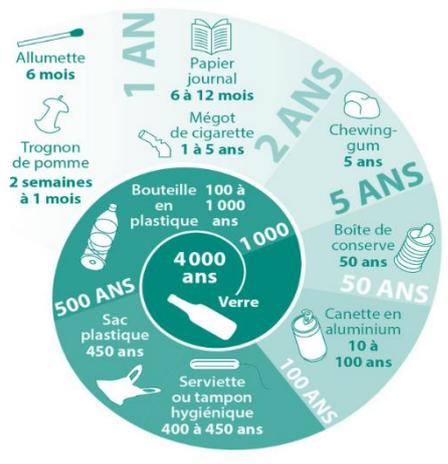


TRANSITIONS N°3

La durée de vie des déchets dans la nature



La longue vie des déchets dans la nature !

Un objet que l'on jette négligemment dans la nature va parfois continuer à polluer après que l'on ne soit plus de ce monde !

Cet objet reste même parfois des centaines d'années comme le montre l'infographie ci-dessus.

Aujourd'hui, déjà, les océans souffrent particulièrement de l'invasion des déchets plastique.

Certains déchets, en se fragmentant en particules de plus en plus fines, vont même contaminer toute la chaîne alimentaire.

Nettoyons la nature, c'est une belle aventure !



Préserver la richesse de nos lavoirs et mares

Nous avons la chance de vivre dans une commune riche en zones humides, lavoirs, sources, fontaines... Ces éléments, si caractéristiques de notre patrimoine culturel, représentent aussi de vrais refuges pour la biodiversité.

Pour préserver cette richesse, il est important de prendre quelques précautions lors de l'entretien :

- **N'intervenez pas au printemps ou en été mais privilégiez un entretien en automne.** En effet, dès le

milieu de l'hiver, les batraciens (grenouilles, tritons, salamandres..) commencent à pondre.

- **N'utilisez jamais de produits chimiques** type désherbants et eau de Javel pour nettoyer les bassins et leurs abords.

- **Laissez la vase et les végétaux retirés** durant un jour ou deux au bord du point d'eau pour laisser le temps aux animaux aquatiques de retourner à l'eau.

- **En cas de curage**, procédez par tiers ou moitié en étalant l'opération. La mare et le lavoir abritent des espèces protégées dont habitat est fragile.

- **Installez des « rampes d'accès »** pour faciliter, par exemple, la sortie des salamandres une fois leur cycle de développement terminé.

- **Maintenez des tas de bois et de cailloux** à proximité de l'eau, ils servent d'abri.

- Si une fauche est nécessaire autour du point d'eau, ne **coupez qu'à mi-hauteur** pour permettre aux animaux de se cacher.



Entretien raisonné des bords de routes

Cette pratique est basée sur une programmation des interventions en bord de route **permettant de garantir à la fois la sécurité des usagers et la préservation de la biodiversité.**

Ce fauchage raisonné des voies consiste à laisser pousser la végétation sur les bas-côtés de la route pendant la période estivale et à n'intervenir qu'au début de l'automne.

L'intervention décalée dans le temps permet aux plantes et à la petite faune d'accomplir leur cycle naturel. Le fauchage a ainsi lieu lorsque les plantes ont fleuri et fructifié et que, de leur côté, les oiseaux, insectes, petits mammifères... ont eu le temps de se reproduire.

Pour ces mêmes raisons, la coupe des haies et arbres de bords de route doit être effectuée hors de la période de nidification des oiseaux.

Bien entendu, pour des raisons de sécurité, le fauchage des talus est maintenu dans les carrefours et les courbes. De même, durant le printemps et l'été les

accotements sont fauchés autant que de besoin afin de permettre à tous de cheminer en toute sécurité.

Concrètement, sur notre commune, le planning habituel est indiqué dans le tableau ci-après :

Coupe des haies et arbres (situés sur domaine public) en bord de route	Fin de l'hiver
Fauchage de sécurité talus des carrefours et courbes	Début de l'été
Fauchage des accotements (1m20 de large)	Autant que de besoin
Fauchage de tous les talus	Début de l'automne



La taupe peut être votre amie !

Victime de sa mauvaise réputation à cause des taupinières qu'elle laisse derrière elle, la taupe d'Europe se révèle être pourtant une précieuse auxiliaire du jardinier !

Elle vous débarrasse des parasites du jardin. Si elle adore les vers de terre, elle s'avère aussi très friande des limaces, vers blancs, larves de hannetons, de tipules, ... qui détruisent vos récoltes. Elle ne mange ni bulbe, ni racine, ni rien de végétal.

La taupe aère le sol, l'ameublir, ce qui augmente le pouvoir drainant du terrain (très utile lors de fortes pluies). Ses déplacements souterrains ramènent également les couches profondes de terre à la surface.

La terre rejetée qui forme les fameuses taupinières est la meilleure des terres à semis. Vous pouvez la récupérer pour toutes vos plantations.

En détruisant les taupes, on laisse les galeries vides. Celles-ci peuvent attirer les campagnols qui sont des hôtes beaucoup plus redoutables.

Et si, vraiment, la cohabitation s'avère impossible, il existe des méthodes douces pour les éloigner : Certaines plantes ont un effet répulsif. C'est le cas de la jacinthe ou de l'ail. N'hésitez pas à planter ces végétaux pour faire fuir les taupes. Le sureau est aussi un puissant remède qui peut vous aider à les éloigner.



Envie de nous faire partager vos connaissances et vos passions sur tout ce qui concerne le climat, la biodiversité, l'environnement ?
N'hésitez pas à nous proposer un article !



Notre consommation électrique collective ? Un bilan en demi-teintes

Nous sommes tous conscients de l'importance de diminuer notre consommation électrique personnelle. Mais comment, collectivement, nos efforts individuels se traduisent-ils ?

La consommation moyenne annuelle résidentielle (des habitants) de notre commune (5,5 MWh/foyer en 2022) est encore relativement élevée comparée à la moyenne du département (5,1 MWh pour les communes similaires).

Par rapport à l'année précédente, la consommation électrique résidentielle moyenne en 2022 est en baisse de 16 %.

Sur les 10 dernières années, la commune a connu une baisse annuelle moyenne de 1 % dans un contexte de baisse moyenne de 2 % au niveau du département.

La production annuelle d'énergie renouvelable électrique (147 MWh au total) est dans la moyenne du département.

Cette production provient uniquement de la filière photovoltaïque (13 sites de production en 2022).

Par rapport à l'année précédente, la production d'énergie en 2022 est en hausse de 13 %.

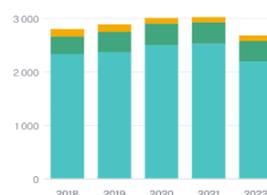
Sur les 10 dernières années, la commune a connu une hausse annuelle moyenne de 12 % dans un contexte de hausse moyenne de 9 % au niveau du département.

Des résultats encourageants qui nous motivent pour continuer nos efforts !

2 692 MWh consommés au total*

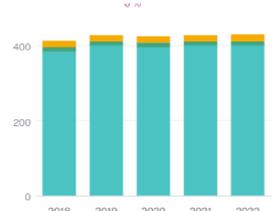
Résidentiel	Agriculture	Industrie	Tertiaire
2 198	381	0	113
81,6 %	14,2 %	0 %*	4,2 %

Évolution de la consommation annuelle d'électricité



NB : Données ENEDIS

Évolution du nombre de sites de consommation d'électricité



CONTACTS :

Des remarques, suggestions, demandes ?
N'hésitez pas à envoyer un courriel à mairie@lampaul-ploudalmezeau.bzh ou à contacter la mairie qui transmettra.